

Distr.
GENERALE

A/CONF.172/10/Add.4
27 avril 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Point 10 g) de l'ordre du jour provisoire */

PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES : GESTION
DES SITUATIONS DE SECHERESSE

Réunion technique

Additif

Développement et vulnérabilité des ménages des zones rurales
face à la sécheresse : problèmes rencontrés et leçons tirées
de l'expérience de l'Afrique subsaharienne

Résumé de la communication du Fonds international
de développement agricole

1. Les effets dévastateurs et prolongés des sécheresses qui se sont produites au Sahel au milieu des années 80 et la sécheresse record qui a frappé l'Afrique du Sud en 1991-1992 ont focalisé l'attention internationale sur la vulnérabilité de vastes groupes de la population rurale africaine face à la diminution dramatique de la sécurité alimentaire lorsque les pluies viennent à manquer. Dans l'immédiat, on s'est préoccupé d'assurer l'approvisionnement en vivres des populations touchées et, en conséquence, on a eu tendance à considérer la sécheresse essentiellement comme un problème d'approvisionnement à court terme que seule une aide alimentaire d'urgence pourrait permettre de résoudre. Toutefois, les évaluations ultérieures des effets à plus long terme de la sécheresse ont montré que celle-ci avait des répercussions beaucoup plus durables qui ne se limitaient pas à l'approvisionnement alimentaire. Plus précisément, on a constaté que la sécheresse : a) contribuait à accentuer la polarisation sociale et à aggraver la pauvreté car les familles les plus pauvres ont de plus en plus de mal

*/ A/CONF.172/1.

à se remettre d'une sécheresse avant d'en affronter une autre et il s'agit là d'un processus qui entraîne un épuisement progressif des revenus et des avoirs des ménages les plus pauvres; b) faisait baisser la croissance économique à long terme, en particulier dans l'agriculture, car les ménages agricoles se prémunissent contre les futures sécheresses en conservant leurs avoirs en liquide ou sous des formes facilement négociables, plutôt que de se lancer dans des investissements à long terme visant à améliorer l'infrastructure agricole; c) avait de graves conséquences macroéconomiques car la crise agricole réduit l'approvisionnement en matières premières des secteurs industriels connexes, modère la demande, attise l'inflation et désorganise les finances publiques.

2. Si l'analyse montre que les coûts de la sécheresse vont bien au-delà du simple manque à produire que celle-ci entraîne dans l'immédiat, elle fait apparaître aussi qu'en général, les secours alimentaires d'urgence arrivent alors que la sécheresse a déjà produit ses effets les plus graves, c'est-à-dire lorsque le mal est fait. Les coûts économiques et sociaux à long terme d'une sécheresse résultent de la perte de ressources productives, en particulier parmi les petits exploitants agricoles pauvres (y compris les réfugiés victimes de catastrophes écologiques). Il est évident cependant que la faim n'apparaît que lorsque les actifs des exploitations agricoles ont été liquidés pour acheter de la nourriture et que, par conséquent, l'aide alimentaire d'urgence, qui est fournie en cas de famine, arrive trop tard pour empêcher la perte de ressources productives (ou leur distribution de facto à des ménages plus riches) et que, bien entendu, elle ne contribue en aucune manière à la réinstallation stable de populations provisoirement déplacées.

3. Le fait qu'il soit difficile d'apporter une aide d'urgence suffisamment tôt, c'est-à-dire avant que le processus d'épuisement des actifs ne soit trop engagé, a conduit à s'intéresser à l'adoption de mesures préemptives ayant pour objet, non pas de faire face au phénomène de la sécheresse proprement dit, mais à réduire les incidences que la sécheresse peut avoir sur la possession d'actifs ruraux. En fait, ces comportements destinés à éviter les risques font déjà partie des stratégies économiques traditionnelles des exploitants agricoles africains, comme en témoigne par exemple la diversification des cultures. Les domaines dans lesquels il conviendrait d'investir pour diminuer la vulnérabilité face aux sécheresses au niveau des exploitations agricoles sont notamment les suivants : appui à une diversification plus poussée des cultures; développement de variétés xérophiles ou à cycle court; collecte et consommation des eaux; et irrigation à petite échelle. Toutefois, il n'y a pas que la vulnérabilité physique des cultures qui influe sur les répercussions de la sécheresse; des facteurs économiques et sociaux qui débordent le cadre de l'exploitation agricole jouent aussi un rôle. L'un des principaux aspects des situations de sécheresse est une profonde modification des prix relatifs : le prix des denrées alimentaires augmente (comme suite à l'amenuisement de l'approvisionnement local), tandis que le prix des biens de production, qu'il faut vendre pour acquérir de la nourriture, baisse (sous l'effet de l'augmentation des ventes forcées). L'ouverture de l'éventail des prix est pour beaucoup dans la décapitalisation des petites exploitations agricoles. Il est cependant possible de réduire sensiblement l'écart des prix en investissant dans des moyens propres à permettre d'améliorer l'accès aux marchés, notamment des moyens de transport et des équipements commerciaux.

4. L'analyse des facteurs qui influent sur l'impact de la sécheresse fait ressortir le fait que l'investissement peut modifier l'ampleur des conséquences effectives de la sécheresse sur l'économie nationale et rurale et que cet investissement peut aussi s'avérer extrêmement rentable sur le plan économique et social. Néanmoins, il n'existe pas de stratégie d'investissement unique pour lutter contre les sécheresses. C'est ainsi que des stratégies d'adaptation à la sécheresse au niveau des exploitations agricoles apparaissent plus justifiées d'un point de vue économique dans des zones à potentiel relativement faible, alors qu'il est plus légitime d'investir dans des stratégies fondées sur le développement de l'infrastructure sociale et économique (tant sur le plan matériel que du point de vue de l'organisation) dans des zones à potentiel élevé. Il n'en est pas moins amplement justifié d'envisager la sécheresse comme un problème économique dont l'impact peut être modifié grâce à des investissements qui peuvent eux-mêmes être évalués sur la base de critères coûts-avantages normaux. De ce point de vue, l'assimilation de la sécheresse à la famine ou à l'appauvrissement n'est pas essentielle, mais ne fait qu'exprimer une situation dans laquelle on ne s'est pas suffisamment préoccupé du rôle que l'investissement pourrait jouer en matière de prévention. Une catastrophe n'est que partiellement naturelle; elle est également un signe d'impréparation économique et sociale, en particulier dans les situations du type de celles que l'on rencontre dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne, où la sécheresse n'est pas un phénomène exceptionnel et imprévisible mais fait plus ou moins partie du paysage agricole habituel.
